Département de Maine-et-Loire

PROCES-VERBAL

DU

CAISSE DES ECOLES. du Coudray-Macouard

04 juin 2019

L'an deux mil dix-neuf le quatre juin à dix-huit heures trente le bureau de la Caisse des écoles s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame F. AUVINET.

<u>Etaient présents</u>: Françoise AUVINET, Véronique L'ANDAIS, Cyrille MERCIER, Virginie BOUSSY, SCHOTT Laurence, COLONNIER Jacky

<u>Absents</u>: Monsieur l'inspecteur académique, Mr Didier ROUSSEAU, Mme BRANCHU Sabine, Mme Marie THOREAU

Monsieur Jacky COLONNIER ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné secrétaire de séance pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

1/ Tarifications Garderie 2019/2020

Madame la présidente présente aux membres les demandes de modifications du système de tarification de l'accueil périscolaire.

Actuellement la tarification se fait à l'heure. 1.10 € de l'heure et 1€ de l'heure pour les quotients inférieur à 376.

Les membres souhaitent passer à la tarification à la ½ heure.

Les membres insistent sur le fait que la plage horaire de 8h 8h35 sera considéré comme ½ heure.

Après discussion et délibération, les membres de la caisse des écoles à l'unanimité :

DECIDE de valider la tarification à la ½ heure.

FIXE les tarifs à 0.65 € la ½ heure et 0.60 € ½ heure pour les quotients inférieur à 376 **AUTORISE** Mme la présidente à effectuer toutes les modifications nécessaires à ce changement.

2/ Ecole

Mme Auvinet présente aux membres présents l'avancement des travaux réalisés à l'école. La fin des travaux est prévue fin juillet.

Séance levée à 19h30.